

Calendrier AVRIL 2025

LA SEMAINE SAINTE

MESSE DES RAMEAUX

SAMEDI 13 AVRIL : 18H30
DIMANCHE 14 AVRIL : 10H30

MERCREDI 16 AVRIL

19H00 MESSE CHRISMALE
AU PALAIS DES SPORTS À CRÉTEIL

JEUDI SAINT 17 AVRIL

20H CÉLÉBRATION
DE LA CÈNE DU SEIGNEUR

VENDREDI SAINT 18 AVRIL

15H00 CHEMIN DE CROIX
20H OFFICE DE LA PASSION DU SEIGNEUR

- Quête pour les Lieux Saints

SAMEDI SAINT 19 AVRIL

20H00 VEILLÉE PASCALE

DIMANCHE DE PÂQUES 20 AVRIL

10H30
MESSE DE LA RÉSURRECTION
DU SEIGNEUR

SAMEDI 5 AVRIL
18H30 MESSE DOMINICALE

20H30 CONCERT VIOLONS DE BRY

DIMANCHE 6 AVRIL
10H00 EVEIL A LA FOI
10H30 MESSE DOMINICALE

QUÊTE POUR LE CCFD

VENDREDI 11 AVRIL
20h30 Réunion Equipes
liturgiques au Relais

SEMAINE SAINTE



MARDI 29 AVRIL

20h30 RDV de l'Evangile
au Relais

SAMEDI 3 MAI

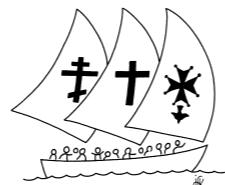
16h Mariage de Benjamin
ANISTEN & Jessica LANDES
18H30 MESSE DOMINICALE

DIMANCHE 4 MAI

10H30 MESSE DOMINICALE
11h45 Baptême de Léonie
TERRAZ

Pâques 2025. Une Pâque jubilaire et œcuménique

En 2025, la date de Pâques est commune à tous les chrétiens : orthodoxes, protestants et catholiques.



Au niveau de notre doyenné, une prière œcuménique simple est proposée à tous :

retrouvons-nous dimanche **20 avril à partir de 8h30**

sur le parvis de l'église Saint Saturnin à Nogent pour un accueil et une collation.

La prière commune débutera à 9h00 et se terminera à 9h30.

A la cathédrale de Paris, à 16h, l'archevêque Laurent Ulrich présidera une célébration œcuménique du mystère de Pâques avec les responsables de communautés chrétiennes et leurs fidèles.

SONT RETOURNÉS DANS LA MAISON DU PÈRE :

Jean-Marie MOTTAZ – Blaise KOUDOGBO – Lionel MALABARD – Jacqueline HAIN

Claire RENAULD – Denise CHERY – Jeannine IVONNET – Christiane CHOCQUE

Micheline DERAIN – Nicole N'ZOUNGOU – Maria COSTA – Roland DECARRIERE

PERMANENCE DU PÈRE CARLOS PONTES

Vendredi 17h-19h - Relais paroissial



Pour ne pas rater la LMB et faire un geste pour la planète, demander à la recevoir par mail en écrivant à : paroisse.brysurmarne@gmail.com

AVRIL 2025

Chers frères et sœurs en Christ,

La Semaine Sainte commence avec le dimanche des Rameaux et se termine avec la Vigile pascale.

Le dimanche des Rameaux est l'une des douze fêtes majeures de l'année liturgique et ouvre la semaine Sainte.

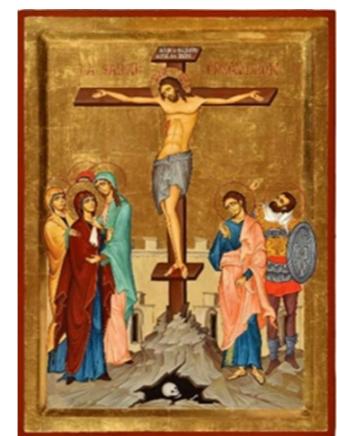
Il commémore l'entrée de Jésus dans Jérusalem dans l'acceptation de la mort qui l'attend, donc aussi la Passion du Christ, sa mort sur la croix, et sa mise au tombeau. Jésus, en se rendant à Jérusalem pour la Pâque juive avec ses disciples, voit une foule l'acclamer comme un roi, agitant des palmes.

Aujourd'hui, les fidèles catholiques apportent des Rameaux à la messe, que le prêtre bénit.

La Semaine Sainte est ainsi appelée car elle recouvre les trois jours de **Triduum Pascal** : le **Jeudi Saint** – mémoire du dernier repas de Jésus, la Sainte Cène ; le **Vendredi Saint** – mémoire de la Passion du Christ, c'est-à-dire les événements liés à sa mort ; le **Samedi Saint** – jour de recueillement où nous méditons les souffrances du Christ, sa mort et son ensevelissement et sa future Résurrection.



Au cours de ce repas, **Jésus** va aussi se mettre à genoux devant chacun de ses disciples et leur laver les pieds. Il prend la tenue de serviteur et dit : « **C'est un exemple que je vous ai donné afin que vous aussi comme j'ai fait pour vous** » (Jn 13, 15). Au cours de la messe célébrée avec solennité, on répète le geste du **lavement des pieds**, qui est un signe de pardon et de service. Jésus invite à le suivre en faisant le bien au service des autres.



Le Vendredi Saint, nous célébrons **l'office de la Passion**. Nous reprenons la prière silencieuse. Le prêtre allongé à même le sol de l'église, et l'assemblée, si possible à genoux, prient ensemble en silence.

Nous entendons **l'Evangile de la Passion du Seigneur**. Comme le Christ intercédaient pour nous sur la croix, nous aussi, nous prions pour le monde.

Nous vénérons la croix car c'est par le bois de la croix que la joie est venue dans le monde. Et nous repartirons en silence.

(Suite page 2)

Prier avec le Saint Père en avril

Prions pour que l'utilisation des nouvelles technologies ne remplace pas les relations humaines, mais respecte la dignité des personnes et aide à affronter les crises de notre temps.



Le Samedi Saint, nous honorons le repos du Christ dans son tombeau. Nous sommes dans l'attente. Comme Marie attendait la résurrection de son fils, nous attendons avec elle dans la confiance.

Le jour est au silence, au recueillement et à la prière.

Les prières nous orientent vers l'action du Christ qui est mort pour nous.



Ce n'est qu'avec la **Vigile Pascale** que commence la fête de Pâques. A la nuit tombée du Samedi Saint nous anticipons la **joie pascale en célébrant déjà la Résurrection**.

Le Christ a vaincu la mort et il nous fait rentrer dans la vie éternelle par le baptême.

Nous aurons aussi donc la joie de célébrer les baptêmes des catéchumènes et nous renouvelerons les promesses de notre baptême.

Et enfin le dimanche, nous nous rassemblerons pour célébrer la **messe de Pâques**. Nous repartirons pour être des témoins du Christ ressuscité. Nous suivrons les pas du ressuscité qui nous mènent en son Royaume où nous posséderons enfin la joie parfaite.

Pâques est au centre de notre foi. Par le baptême, la personne entre dans la mort et la résurrection de Jésus Christ. Elle devient sa soeur, son frère, reçoit l'Esprit qui l'animait et rendu capable d'annoncer la nouvelle de la venue du Règne de Dieu.

Que chacun de nos gestes, chacune de nos paroles, que notre cœur soit transformé dans la Résurrection glorieuse de Jésus, et que nous puissions, avec Lui, ressusciter nos relations, notre regard, notre façon de vivre, notre amour, notre foi, pour vivre déjà, ici et maintenant, en êtres ressuscités par Lui et en Lui.

Joyeuses et saintes fêtes pascals à vous tous,
Fraternellement,
PÈRE CARLOS PONTES, CURÉ

Présentation des comptes de la paroisse

Les comptes 2024 de la paroisse présentent un excédent de 1 674 € grâce à une progression de nos ressources (+3,5%) et à une diminution de nos charges (-1,9%).

La baisse de nos charges est essentiellement liée à l'évolution de l'énergie.

Nos consommations d'électricité et de gaz ont légèrement augmenté (respectivement +1,2% et +4,2%), mais

l'évolution de leurs coûts est opposée : +39% pour l'électricité et -39 % pour le gaz, ce qui, compte tenu des valeurs 2023, a généré une économie de 3 229 €.

La diminution de nos frais de personnel (-0,9 %) s'explique par le remboursement de charges URSSAF trop perçues sur l'exercice 2023. Si l'on rétablit cet élément dans la bonne période, la progression est de 3%.

Nos Ressources se sont accrues de 3,5%. Cette augmentation est principalement due :

- cz aux quêtes qui ont progressé de 4 814 € (soit 15,4%) en partie grâce au panier électronique
- cz et au tronc (physique et électronique) qui a progressé de 2 252 € (soit 19,5%).

(Suite de la page 2)

Le Denier représente une part majeure des ressources de notre paroisse (36%). Il a pour vocation d'assurer le traitement des prêtres et le salaire des personnels au service de la paroisse, mais à ce jour il ne couvre pas ces charges dans notre paroisse. Nous compensons donc avec d'autres ressources ce qui laisse moins de souplesse sur les charges de fonctionnement.

Les dons sont en très légère augmentation (54 962 €

contre 54 537 €) qui se décompose ainsi :

- cz Le don moyen diminue (352 € contre 368 €)
- cz Et le nombre des donateurs progresse de 8 en variation nette (dont 16 nouveaux), soit un total de 156.

Nous remercions donc tous ceux qui, sous différentes formes, ont pu contribuer au financement des activités de notre paroisse et nous comptons à nouveau sur vous en 2025 pour lui permettre de poursuivre sa mission pastorale.

Vous pouvez à tout moment faire des dons : en espèces dans une enveloppe à remettre à la paroisse, par chèque à l'ordre de l'ADC, en ligne sur le site <https://diocese-de-creteil.jedonneaudenier.org/denier/> et sur la borne installée au fond de l'église, sur la gauche en entrant. Pour rappel, les dons (hors espèces) peuvent faire l'objet d'un **crédit d'impôt de 66%**.

COMITE ECONOMIQUE PAROISSIAL

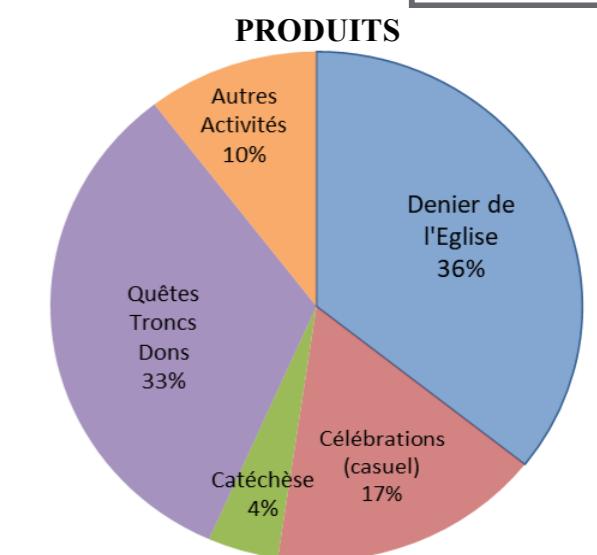
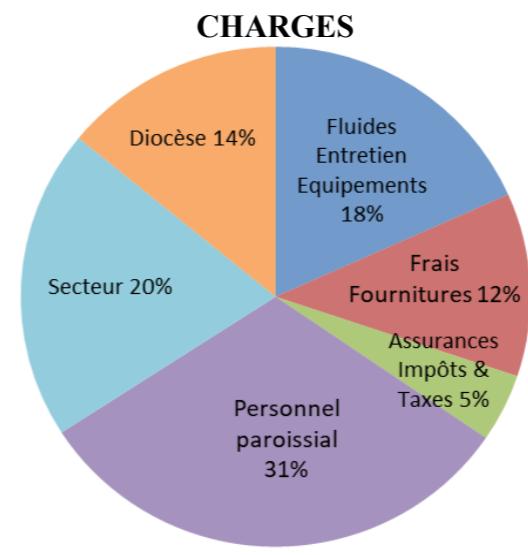
RÉPARTITION DES CHARGES PAR NATURE

Fluides Entretien Equipements	Frais Fournitures	Assurances Impôts & Taxes	Personnel paroissial	Doyenné	Diocèse	TOTAL DES CHARGES
27 893 € 34 206 €	18 055 € 17 727 €	6 716 € 5 189 €	47 730 € 48 156 €	30 600 € 28 800	21 427 € 22 273 €	152 421 € 155 352 € (rappel 2023)

Eau - Gaz - Electricité - Entretien - Petits équipements - Amortissements	Fournitures bureau - Fournitures culte - Docu. Générale - Docu. Catéchèse - PTT - Déplacements	Assurances - Taxes foncières - impôt sur les locations	Secrétariat - ménage - entretien - organisateurs	Prêtres - Laïcs en mission ecclésiale - Pastorale des jeunes	Contribution aux charges du Diocèse
---	--	--	--	--	-------------------------------------

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR NATURE

Denier de l'Eglise	Célébrations (casuel)	Catéchèse	Quêtes Trones Dons	Kermesse	Autres Activités	TOTAL DES PRODUITS
54 962 € 54 537 €	25 671 € 28 890 €	6 613 € 6 722 €	50 776 € 44 547 €	0 € 0 €	16 073 € 14 213 €	154 095 € 148 909 € (rappel 2023)
	Baptêmes - Mariages - Obsèques - Intentions de messes				Loyers - Utilisation de salles - Revenus de placements	RÉSERVES CONSTITUÉES 1 674 €



(Suite page 3)